

Devenir Marin pêcheur

Faites carrière dans la pêche

La pêche est un secteur qui recrute, qui manque de main d'œuvre et propose de belles opportunités de carrière. Les métiers de matelot, mécanicien à la pêche et capitaine de navire de pêche sont accessibles à partir de la 3^e, via un CAP et/ou un Bac Pro, ou après un Bac général via un BTS ou les formations de l'École Nationale Supérieure Maritime. Des formations complètes qui ouvrent de réelles perspectives de progression, l'expérience ou la poursuite d'études permettant ensuite d'accéder à des responsabilités plus élevées.

Glossaire des filières

MATELOT

CAP : certificat d'aptitude professionnelle

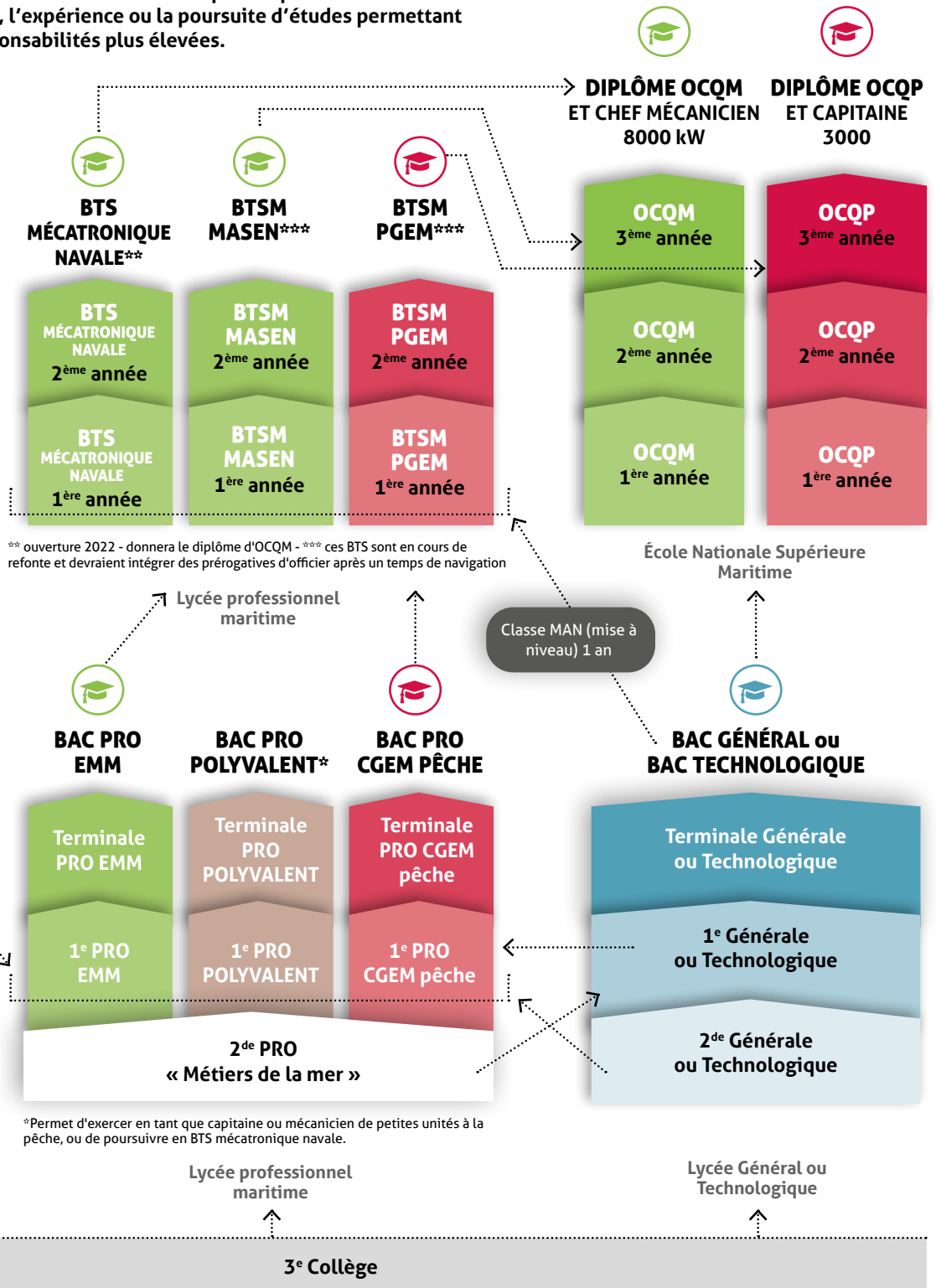
MÉCANICIEN

EMM : électromécanicien marine
OCQM : officier chef de quart machine
MASEN : maintenance des systèmes électro-navals

CAPITAINE

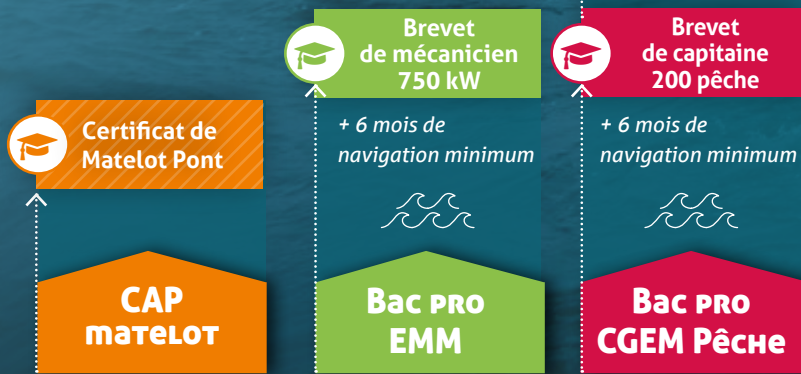
CGEM : conduite et gestion des entreprises maritimes
OCQP : officier chef de quart passerelle
PGEM : pêche et gestion de l'environnement marin

L'intégration à ces formations nécessite un certificat médical d'aptitude à la navigation.



Le métier s'apprend aussi en mer !

Au-delà du parcours scolaire, il faut naviguer pour valider les acquis des diplômes. Avec de l'expérience, les marins peuvent évoluer vers des postes à responsabilités sur des navires plus importants en obtenant certificat et brevet permettant d'exercer des fonctions de direction (capitaine ou chef mécanicien).



Ce qu'ils permettent :

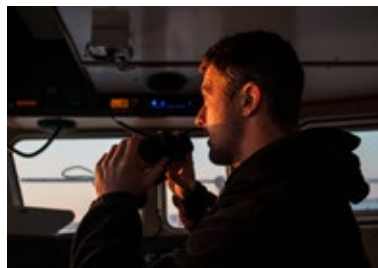
Certificat de Matelot Pont : exercer au pont des fonctions d'appui (comme matelot).

Brevet de mécanicien 750 kW : exercer les fonctions de mécanicien ou chef mécanicien sur un navire dont la puissance propulsive est inférieure à 750 kW, soit sur une grande partie de la flotte de pêche.

Brevet de Capitaine 200 pêche : exercer les fonctions de capitaine sur un navire de pêche armé en petite pêche (PP), et commander un navire armé en pêche côtière (PC) ou en pêche au large (PL) de moins de 24 m jusqu'à 100 miles des côtes. Permet aussi de naviguer en tant que mécanicien ou chef mécanicien sur des navires de moins de 250 kW.

Brevet de Lieutenant de pêche : exercer les fonctions d'officier chargé du quart à la passerelle sur tous types de navires de pêche.

Brevet de Patron de pêche : commander un navire armé en petite pêche, pêche côtière ou en pêche au large et exercer en tant que second capitaine sur un navire armé à la grande pêche (GP).



Toutes ces formations comprennent des périodes de stages en milieu professionnel, stages embarqués ou en entreprises.

Pour plus de détail sur les métiers de la pêche,

Consultez nos fiches métier sur : www.comite-peches.fr/kit-pedagogique-peche-ton-avenir/

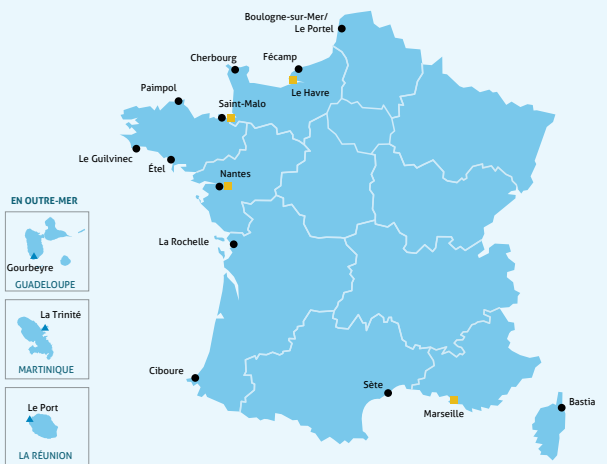
Lycées Professionnels Maritimes

En métropole

LPM Boulogne-sur-mer : 33 (0)3 91 90 00 90 LPM-Boulogne@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Fécamp : 33 (0)2 35 10 45 30 LPM-Fecamp@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Cherbourg : 33 (0)2 33 88 57 10 LPMA-Cherbourg@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO
LPM Saint-Malo : 33 (0)2 99 81 97 10 LPM-Saint-Malo@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Paimpol : 33 (0)2 96 55 30 90 LPM-Paimpol@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Le Guilvinec : 33 (0)2 98 58 96 00 LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Étel : 33 (0)2 97 55 30 66 LPM-Étel@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO
LPM Nantes : 33 (0)2 40 50 51 01 LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM La Rochelle : 33 (0)5 46 43 00 48 LPM-La-Rochelle@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Ciboure : 33 (0)5 59 47 34 01 lycee-maritime.ciboure@laposte.net	CAP BAC PRO
LPM Sète : 33 (0)4 67 51 63 63 LPM-Sete@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS
LPM Bastia : 33 (0)4 95 34 83 20 LPM-Bastia@developpement-durable.gouv.fr	CAP BAC PRO BTS

En outre-mer

EAM de Trinité – Martinique : 33 (0)5 96 58 22 13	CAP
Lycée professionnel Blanchet – Guadeloupe : 33 (0)5 90 81 19 51	CAP
EAM Le Port – La Réunion : 33 (0)2 62 42 00 61	BAC PRO



Ecole Nationale Supérieure Maritime

OCQM OCQP

Site du Havre : 33 (0)2 35 54 78 00
centre.le-havre@supmaritime.fr

Site de Saint-Malo : 33 (0)2 99 40 68 80
centre.st-malo@supmaritime.fr

Site de Nantes : 33 (0)2 40 71 01 80
centre.nantes@supmaritime.fr

Site de Marseille : 33 (0)4 91 76 82 82
centre.marseille@supmaritime.fr



Financé par

